

#### **COMITE SYNDICAL**

Du 23 mars 2021



Délibération nº 4

Objet : Affectation et reprise des résultats.

PRÉFECTURE DU LOIRET

0 1 AVR. 2021

COURRIER 5

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, BRAUX, MALBO, TEBIBEL, MILLIAT. Madame GALZIN.

Etaient présents en visioconférence : Messieurs SOLER et LELEVE.

Étaient excusés :

Monsieur MARTIN, Mesdames LECLERC, DESNOUES, ROUSSEAU.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 4 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

### **Exposé**

L'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux expose les modalités de détermination d'affectation et de reprise des résultats. Dans le respect de ces dispositions il vous est proposé d'affecter le résultat ainsi qu'il suit.

# I - <u>LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CORRIGÉ</u> : +5,01 €

Il est constitué par le cumul du résultat de l'exercice et du résultat reporté.

Solde de l'exercice : -57 141,93 €

Il correspond à la différence entre les titres émis et les mandats émis :

Titres émis : 1 847 185,49 €
 Mandats émis : 1 904 327,42 €

Résultat de l'exercice N-1 : + 57 146,94 € Résultat corrigé cumulé : + 5.01€

## II - LE SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : + 959,41 €

Il est constitué par le cumul du solde de l'exercice et du résultat reporté et complété des restes à réaliser en dépenses et en recettes.



Solde de l'exercice : + 59 696,55 €

Il correspond à la différence entre les titres et les mandats émis :

➤ Titres émis : 999 319,09€
 ➤ Mandats émis : 939 622,54 €
 Résultat de l'exercice (N-1) : 387 794,72 €
 Restes à réaliser en dépenses : 446 531,86 €
 Résultat corrigé + 959,41 €



Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

# **ARTICLE UNIQUE:**

D'affecter le résultat de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2020, soit 5,01€ en report à nouveau au compte 002 en recettes de fonctionnement du BP 2021.

Par ailleurs le résultat de la section d'investissement à la clôture de l'exercice 2020 soit 447 491,27 € sera inscrit au compte 001 en recettes d'investissement au BP

(adopté)

Frédéric NERAUD

Président du SMAEDAOL Aéroport Orléans Loire - Valley

PRÉFECTURE DU LOIRET

0 1 AVR. 2021

**COURRIER 5**